

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DES EAUX DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS (SESV)

Date de convocation : L'an deux mille vingt, le 15 décembre à 18h00, le Comité Syndical du SESV, légalement convoqué, s'est réuni à Cuffies sous la Présidence de M Benoit LETRILLART

7 décembre 2020

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
89	60	63

PRESENTS :

Mesdames FELCZAK, JULVE représentée par M CARON, POTEL, MARTIN, COTTEREAUX représentée par M FALLET, DRIVIERE, HOCHÉ, GAUTIER, POTTIER, DELVAL ;

Messieurs MATHAUT, TOUSSAINT, BOUVIER, BIONNE, MONTARON, BEZIN, HERTAULT, FOURRIER représenté par M GLADIEUX, PONCELET, LESOURD, JEUX, TEMPLIER, JOLLY, MOLCARD, LALU, BOULLE, WATIER représenté par Mme LEDOUX, NELATON, LETRILLART, MALHOMME, DELACOUR, DE FAY, ZIMMER par M FOSTIER, THOMA, SAMIER, DESTRI, BOUDEELE, DAVALAN, MAURICE, LEROUX Luc, VILLEVOYE, LAFLEUR, SIMON, PALMA CASTILLO, SELIER, RECKE, DUFORET, COLOMBO, ROSSE, ROCHARD, BARTIZEL, TASSIN, LALLIER représenté par M DUFOUR, GOBBE, BOMBART, FAYE, THIEL, LEMISTRE, MUZART, LECLERE

POUVOIRS :

M MITTELETTE avait donné pouvoir à Mme DRIVIERE

M DAVIN avait donné pouvoir à M LETRILLART

M REBEROT avait donné pouvoir à M MAURICE

ONT ASSISTE A LA SEANCE :

Messieurs NOEL, BATTEFORT, CENDRA, JUSTINE, HENIQUE, et HUBERT Antoine

**PRESTATIONS
TARIFS 2021**

n° 87

Secrétaire de séance : M HERTAULT Hervé

Le Comité syndical, décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs des prestations suivantes à compter du 1^{er} janvier 2021 :

LIBELLE	H.T
Frais d'accès au service pour ouverture avec déplacement	61,99
Frais d'accès au service pour cas particuliers sans déplacement, et rdv non honoré	30,99
Branchement sans terrassement	1045,79
Branchement Terrassement compris	1539,58
Branchement avec traversée, jusqu'à 5 m.	2357,71
Tir de fusée jusqu'à 5 m.	637,25
Tir de fusée, plus-value au ml pour tir > 5 ml	103,96
Pose d'un regard sans terrassement	498,99
Pose d'un regard avec terrassement	741,20
Pose d'un regard DUO sans terrassement	822,29
Pose d'un regard DUO avec terrassement	1064,50
Changement de compteur (15 mm, compteur gelé, demande abonné)	108,11
Contrôle Borne Incendie (par borne)	20,00
Main d'Œuvre (l'heure)	40,00

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme
Le Président



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture
Et publication ou notification le

S.E.S.V.
SYNDICAT DES EAUX
DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS
87 Allée des Platanes - 02200 COURMELLES
Tél. 03 23 73 01 51 - Fax 03 23 73 03 62
Email : sesv@orange.fr

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS

02 FEV. 2021